



LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Scrutins des 23 et 30 mars 2014

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter lors des élections

- vous devez être inscrit sur la Liste Électorale
- présenter :
 - * votre carte d'électeur
 - * une pièce d'identité (obligatoire)

Sans présentation d'une pièce d'identité les membres du bureau de vote ne pourront pas vous autoriser à participer au scrutin



2014

MUNICIPALES



AGENDA

- Dim 16** : Randonnée « le sentier des Revottes », 9h, Artemis
- Jeu 20** : Art floral « Le printemps est là », 13h30 et 20h
- Dim 23** : apéritif dansant de la Croix bleue, salle des Fêtes, 14h
- Ven 28** : Vente de bugnes et carnaval par le Sou des Ecoles
- Dim 30** : Brocante musicale, de La Mauricienne, salle des Fêtes

PERTURBATIONS FERROVIAIRES

Vous faites partie des deux ou trois cents Mauriciens qui utilisent le TER pour vous rendre à votre travail ? Sans doute avez-vous constaté la dégradation du service depuis le 15 décembre dernier : 3 dessertes de moins en direction de Lyon (9h36, 14h36 et 18h36) et 2 dans le sens retour (17h12 et 18h12). Or, ces trains circulent toujours, mais ils ne s'arrêtent plus dans notre gare. Par contre, le TER de 17h42 au départ de Lyon (s'il n'a pas 1/2h de retard et n'est pas supprimé) est direct, sans arrêt à Miribel.

Ces changements, sans grand intérêt pour les voyageurs qui gagneraient 1 ou 2 mn sur leur trajet si les trains partaient à l'heure, apportent en revanche bien des perturbations aux Mauriciens, mais aussi aux Miribellans et Beynolans !

Et que dire du week-end : 3 arrêts supprimés sur 12 le samedi en direction de Lyon, 4 sur 11 dans le sens retour. Pour revenir de Lyon l'après-midi, le choix se limite à 14 h12 ou 19h12, puisque les TER de 16h12, 17h12 et 18h12 ne desservent plus notre gare. Et le dimanche, 4 allers au lieu de 7 et 6 retours au lieu de 9 !

Alors si vous regrettez la dégradation du service TER-SNCF et ne voulez pas que cela empire à l'avenir (en 2001, la SNCF voulait supprimer la gare de St Maurice et seule l'opiniâtreté de la municipalité a permis de faire réaliser les travaux de la gare et de développer la desserte), vous pouvez le faire savoir soit en adressant à la SNCF un imprimé à retirer à l'accueil de la gare de la Part-Dieu, soit par une réclamation sur le site internet des TER Rhône-Alpes :

http://www.ter-sncf.com/Regions/rhone_alpes/Fr/Transverses/Contact/Default.aspx

Plus nous serons nombreux à faire savoir notre mécontentement, plus nous aurons de chances de retrouver les dessertes perdues et de pérenniser notre gare.

Thierry Marmeys

Ont participé à ce journal :

- Catherine Briday
- Benoit Brodriez
- Joëlle Chanal
- Jeannine Decoeur
- Edith Gallet
- Marc Micoud
- Véronique Millet
- Yaël Pourchaire
- Daniel Rosique
- Yves Roux
- Fabienne Settembre
- Philippe Théry



Journal édité par la mairie, rue des Ecoles
Directeur de publication: Pierre GOUBET
Rédaction, fabrication et distribution: Equipe municipale de bénévoles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi, mercredi, vendredi : 8 h à 12 h et 14 h à 17 h
mardi : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h
Tel. 04 78 55 14 08
e-mail : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
<http://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)
Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Le samedi : de 9 h à 18 h

ÉTAT CIVIL

- Naissances**
 - Ensar DOGAN 22 janvier
 - Antonin EDOUARD 24 janvier
 - Jahid MAMOUNI 29 janvier
 - Luka LE QUANG 10 février
 - Lucas FLOR RODRIGUES 15 février
 - Kaïs MELIANI 17 février
- Mariage**
 - Dalida ARMOUDIAN et Stéphane VILLION 15 février
- Décès**
 - Claude HUPIN 13 février

Permanences de Mme Lydie Pons, adjointe aux affaires sociales :
Mardi 18 mars de 14h à 15h30

PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- * 8 mars : P. Commarmot Adjoint à l'urbanisme
- * 15 mars : Robert Roche Adjoint aux associations
- * 22 mars : Robert Resta Adjoint aux écoles

SOMMAIRE

Et pendant ce temps à la mairie

- Compte-rendu du conseil municipal
- Les vacances d'hiver à l'ALSH
- Élagage des arbres

Ça bouge à Saint-Maurice

- Grand Parc
- Journée internationale des femmes
- Les Antilles
- Café théâtre
- Théâtre PEL
- Les sapeurs pompiers

Du côté des associations

- Club Amitié Loisirs
- Twirling bâton
- Le Sou des Écoles
- Ain Sud Foot
- Art floral
- Café lecture

Vie pratique

- Élections municipales
- Perturbations ferroviaires

« MIX'AGES » Rencontre conviviale

Cette fête est coordonnée par le Centre Communal d'Action Sociale. Son organisation rassemble depuis plusieurs années de nombreux partenaires de la commune (services, associations, etc.).

La fête annuelle Mix'Agés a pour objectif de permettre à toutes les générations de se rencontrer, de partager un moment récréatif grâce à la présentation d'activités culturelles et artistiques. L'après-midi se termine par un échange d'impressions autour d'un goûter.

C'est donc dans une ambiance amicale et festive qu'enfants, adultes, organisateurs et bénévoles vous donnent rendez-vous pour l'édition 2014 qui se déroulera

le mercredi 16 avril 2014 à 14h00

à la salle des fêtes de la commune : 8, Avenue des Iles.

Parmi les participants, nous pouvons citer : les enfants de l'Accueil de Loisirs et de l'Académie de Musique et de Danse de la C.C.M.P, les résidents des Mimosas et de La Roseraie, le réseau d'assistants maternels, plusieurs associations comme le Club Amitié Loisirs (porteur de Mix'Agés 2014), le Centre Socio-culturel Artémis (Réseau11/18, Théâtre de collégiens, bibliothèque), etc.

Le thème retenu cette année est :

« La France et ses régions en musique ».

Un cortège musical partira de La Sathonette (Montée de la Paroche) à 13h30 pour relier la Salle des Fêtes après un parcours pédestre dans la ville.

Pensez à noter cette date dès à présent sur votre agenda et n'hésitez pas à en parler autour de vous, à solliciter votre voisin (ou voisine) plus âgé (e), un peu isolé (e)...

Les personnes qui ne peuvent se rendre sur place par leurs propres moyens, ont la possibilité de s'inscrire, en Mairie, jusqu'au lundi 7 avril 2014, pour un covoiturage (assuré par des élus et des bénévoles).



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JANVIER 2014

Prochain Conseil Municipal :
14 mars 2014,
À 20 h 30 en mairie.

Finances.

- Budget principal.

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2013. Les comptes administratifs et de gestion du budget principal 2013 n'étant pas arrêtés, une reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2013 est réalisée pour la constitution du budget 2014. La reprise par anticipation du résultat global de l'exercice 2013 du budget « commune » est détaillée comme suit :

La délibération est adoptée à la majorité avec 18 voix pour et 1 abstention.

Section de fonctionnement	recette au compte 002	4 786 247.08 €
Section d'investissement	recette au compte 1068	1 451 826.86 €

Vote des taux des taxes directes locales.

Le conseil municipal doit se prononcer sur les taux d'imposition de taxes directes locales. Conformément au débat d'orientation budgétaire, il est proposé de ne pas appliquer d'augmentation de ces taux pour l'année 2014. Il est précisé que la base d'imposition a augmenté de 1.5%, mais cela n'est pas du ressort de la commune. Le taux des taxes directes locales pour 2014 est fixé comme suit :

Taxe d'habitation	11.54%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10.58%
Taxe sur les propriétés non bâties	27.15%

Unanimité.

Subvention de fonctionnement ARTEMIS.

Une convention d'objectifs et de moyens a été signée le 8 juillet 2013 entre la commune et l'association ARTEMIS, gestionnaire du centre socio-culturel au 1^{er} septembre 2013, par laquelle la commune s'engage à verser une subvention annuelle de fonctionnement à l'association. L'assemblée procède au vote de la subvention. L'attribution au titre de 2014 se monte à 120 000 €. Unanimité.

Budget primitif 2014 - Service principal commune.

Le conseil municipal, durant le débat d'orientation budgétaire du 19 décembre 2013, a décidé des grandes orientations budgétaires de la commune pour 2014. Il convient d'entériner ces grandes orientations dans le vote du budget primitif. Les charges de fonctionnement sont en diminution, malgré l'intégration du coût lié aux rythmes scolaires, il est à noter que le budget dédié à l'éducation n'a encore pas diminué. En investissement il n'y a pas de nouveaux projets mais uniquement la finalisation de différentes opérations (voirie de La Paroche, accessibilité de la Mairie, amélioration de l'habitat « Les Folliets », vidéo protection, renouvellement des équipements vétustes) et il n'y aura pas de recours à l'emprunt. Le désendettement se poursuit et représente aujourd'hui 5% des dépenses d'investissement. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L.2343-2, le budget doit être voté en équilibre réel. Le budget primitif 2014 du service principal est inscrit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	7 673 738.66 €	7 673 738.66 €
Fonctionnement	9 493 411.08 €	9 493 411.08 €
Total	17 167 149.74 €	17 167 149.74 €

Unanimité.

- Budget annexe du service de l'assainissement.

Reprise par anticipation des résultats de l'exercice 2013.

Au vu des résultats de l'exercice 2013 et au vu des restes à réaliser, la reprise par anticipation du résultat global de l'exercice 2013 du budget annexe du service de l'assainissement est détaillée comme suit :

Section d'exploitation	recette au compte 002	443 628.64 €
Section d'investissement	recette au compte 001	61 893.22 €
	recette au compte 1068	9 195.93 €

Unanimité.

Budget primitif 2014 - Service annexe de l'assainissement.

Le conseil municipal, durant le débat d'orientation budgétaire du 19 décembre 2013, a décidé des grandes orientations financières du budget annexe de l'assainissement pour l'année 2014. Il convient d'entériner ces grandes orientations dans le vote du budget primitif. Les principales opérations concernent les travaux d'assainissement sur « les Cités » préconisés dans le diagnostic, le changement d'une canalisation sur le terrain de la future aire de covoiturage réalisé par la CCMP et l'établissement du schéma directeur de l'assainissement. Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à L.2343-2, le budget doit être voté en équilibre réel. Le budget primitif 2014 du service annexe de l'assainissement est inscrit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	806 567.79 €	806 567.79 €
Fonctionnement	529 574.57 €	529 574.57 €
Total	1 336 142.36 €	1 336 142.36 €

Unanimité.

- Recours à la centrale d'achat UGAP pour les besoins en gaz naturel de la commune.

Les tarifs réglementés de vente (TRV) sont appelés à disparaître au 31 décembre 2014 pour les sites dont les consommations sont supérieures à 200MWh/an et au 31 décembre 2015 pour ceux dont les consommations sont supérieures à 30MWh/an. Les collectivités locales devront procéder à l'achat de leur besoin en gaz naturel à l'issue d'une mise en concurrence. Conformément au code des marchés publics, les collectivités locales qui ont recours à une centrale d'achat sont dispensés de leurs obligations de publicité et de mise en concurrence. Le Conseil Municipal décide de rejoindre le dispositif d'achat groupé proposé par la centrale d'achat public UGAP pour ses besoins en gaz naturel (bâtiments communaux). Unanimité.

suite page 3

DES NOUVELLES DU SOU DES ÉCOLES !



La nouvelle équipe du Sou des Écoles a bien pris ses marques et est heureuse de s'investir pour tous les écoliers de St Maurice de Beynost. Les premières manifestations ont rencontré de beaux succès, grâce à l'investissement des Mauriciens. Actuellement plusieurs manifestations sont en cours :

La brigade des gourdes : Les petites gourdes de compotes ont été lancées en 1998. Depuis, vous êtes nombreux à les avoir adoptées et à les glisser dans les sacs de vos enfants. Autant d'emballages usagés pour lesquels il n'existait pas encore de solutions de recyclage en France. Il existe désormais un programme national de collecte des gourdes de compote vides pour leur donner une deuxième vie. La collecte de gourdes se fera de Mars à Juin. Alors pensez aux goûters !!!!! Tous les Mauriciens peuvent participer à cette manifestation en faisant un geste civique et rapporter ces gourdes dans les bacs de collecte dans les écoles, la Sathonette, le centre Artémis, le gymnase à Beynost, ...

La vente d'objets : Comme chaque année une vente d'objets est organisée. Cette année c'est un Mug sur lequel seront imprimés les dessins des écoliers.

Les manifestations à venir :

Le 27 mars : Ventes de bugnes à la sortie des écoles. Nous aurons besoin de bénévoles pour confectionner ces douceurs, le 27 mars au matin (contact : sombsou-bugnes2014@yahoo.fr)

Le 28 mars : Carnaval et concours de déguisement pour les enfants à l'école élémentaire, financé par le Sou. Si vous souhaitez participer à l'organisation, vous pouvez nous contacter par mail : sombsou-carnaval2014@yahoo.fr.

Le 20 avril : Chasse aux œufs à la Sathonette, financée par le Sou

Le 17 mai : Vente de plants sur le marché

Le 28 juin : Fête des écoles à l'école maternelle

Les bénéfices récoltés lors de ces manifestations, permettent de financer tout ou une partie des événements.

Selon les classes de maternelle, cela peut-être une sortie dans un restaurant indien, des visites de musées, des spectacles à L'Allégo, des sorties à Fraisochamp, visites de l'aquarium de Lyon, sorties au parc de Courzieu, des représentations de musique danse à l'école.

Et pour l'élémentaire : Spectacles à L'Allégo (en moyenne 3 par classe avec participation de 2€ demandée aux parents + 3€ financés par le Sou) ; visite du Musée de la Préhistoire à Solutré ; visite à Saint Romain en Gal ; visite au musée des Beaux-Arts de Lyon ; représentation à la maison de la danse.

Le Sou des Écoles est présent pour tous les élèves de maternelle et d'élémentaire à Saint Maurice de Beynost.

VALENTIN, VALENTINE

Une rose, un œillet des gerbères, touches de couleurs parfumées sur un cœur en sisal festonné de feutrine, des boules en osier dans toutes les harmonies de rose, Ludivine quelques feuilles de pendamus et de gypsophile plus tard, a fait de ce bouquet de Février un rêve d'amour et de douceur pour toutes les Valentine.



Ce mois de février a marqué aussi le succès des cours en soirée à Artémis; Ils ont lieu le jeudi à 20h sur le même thème que l'après midi. Prochain rendez vous à ne pas manquer le jeudi 20 Mars à 13h30 et 20h pour marquer l'arrivée du printemps.

CAFÉ LECTURE : UNE RENTRÉE LITTÉRAIRE ECLECTIQUE

1^{er} rendez vous de la saison à la bibliothèque d'Artémis pour le café lecture animé le vendredi après midi par Joëlle. Sur le thème des prix littéraires, une mention spéciale a été apportée à "Au revoir là haut", le prix Goncourt sur le



thème des poilus de 1914/1918, l'envers du décor d'un retour de gueules cassées dans une société d'après guerre qui voulait surtout oublier le massacre.

Lors de la journée internationale des femmes, le café lecture proposera une discussion sur le thème "Le livre au cinéma", autour du film "Lulu femme nue", adapté de la bande dessinée de Davaudeau le samedi 8 mars à 16h30.

Prochain café lecture : le vendredi 11 avril à 14h à la bibliothèque, Karine Giebel, auteure de policiers.

CLUB AMITIÉ-LOISIRS : UN MOIS DE FÉVRIER BIEN OCCUPÉ ! UN SANS FAUTE POUR LE TWIRLING BÂTON

Le **lundi 3 février**, un petit groupe faisait les crêpes à l'école maternelle ... un moment délicieux avec les enfants.

Le **mardi 4 février**, le goûter crêpes au Club rassemblait de nombreux adhérents gourmands, toujours avides de se retrouver dans l'amitié et la bonne humeur.

Le **lundi 24 février**, les randonneurs marchaient entre Montluel et La Boisse, par les coteaux de la côtière. Un agréable moment que ce rendez-vous mensuel entre seniors qui partagent les mêmes passions : des activités physiques au travers de balades dans la nature, dans une ambiance gaie et amicale. Le moment du repas tiré du sac agrémenté de spécialités échangées et de bonnes blagues est souvent le point d'orgue de cette journée.

Le **mardi 25 février**, un repas campagnard au club rassemblait une quarantaine d'adhérents, et chacun pouvait apprécier l'organisation de Danièle, la cuisine de Germaine et de ses cuisinières, et les blagues de Elie et des autres...

Comme tout le monde peut le constater, le club Amitié Loisirs permet à chacun de rompre son isolement, avec des activités diverses. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Le **mardi 18 mars**, le club participe au carnaval.

Rappelons que pour une bonne organisation, les inscriptions doivent être prises dès maintenant pour le voyage à Pont de Vaux, le 2 Juin prochain. Nous rappelons aussi que toutes les semaines, le club Amitié Loisirs propose jeux de société, belote coincée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.

AIN SUD FOOT : PARTENAIRE DE L'OL

Ain Sud fut l'un des tout premiers clubs de la ligue Rhône Alpes à être choisi par l'Olympique Lyonnais comme partenaire. Ces échanges se situent à plusieurs niveaux : les jeunes ainsudistes sont régulièrement ramasseurs de balles lors des rencontres de championnat, ils bénéficient de places en tribunes d'honneur. Ils sont aussi invités publics à OL Télé. Visite des vestiaires, des installations des professionnels, de Tola Vologe etc...

Ce partenariat comporte aussi un volet formation pour les éducateurs d'Ain Sud qui assistent et participent aux entraînements des équipes jeunes et aux formations techniques des responsables du foot amateur au sein de l'Olympique Lyonnais.

Régulièrement des rencontres amicales dans les catégories foot animation sont organisées.

Ce mois de février fut riche en événements puisque les moins de 9 et moins de 11 et 13 ans ont fait des entraînements croisés à Lyon.

Les jeunes U 19 d'Ain Sud qui évoluent en tête en championnat de Ligue entraînés par Djillali Bousebah recevaient au forum les U 17 de l'OL leaders en championnat de France. Dirigés par leur entraîneur Armand Garrido, ils se sont imposés 2 à 1 devant des tribunes pleines. La rencontre de très bon niveau technique était arbitrée par Adil, Jimmy et Dylan les jeunes arbitres officiels du club.

Le samedi 22 février 2014 s'est déroulée la compétition départementale de twirling bâton à St Didier sur Chalaronne. Le club de Saint-Maurice de Beynost a été représenté par 11 athlètes réparties en 3 catégories (Minime, benjamine et senior) et 3 niveaux (N1, N2 et N3).

Toutes ont été qualifiées pour le championnat de ligue qui se déroulera sur deux jours : les 29 et 30 mars prochain à Divonne les Bains (01220). Bernard Lapierre, président du club, félicite et encourage « ses » filles et plus particulièrement Shaïna (notre petite hawaïenne) et Olivia (au premier plan) qui ont su faire face au stress devant le jury et le public venu nombreux !

Un seul petit regret cependant, le seul garçon du club, Yohann a dû déclarer forfait pour des raisons professionnelles.

Un grand merci aux familles accompagnatrices, à Anaïs et Laurine (anciennes twirleuses) puis Manon et Amélia (nos deux « loisirs ») venues encourager nos athlètes.

suite de la page 2

DSP Assainissement : avenant n° 1.

Suite à la loi du 12 juillet 2010 prévoyant l'instauration d'un guichet unique qui impacte les obligations des gestionnaires de réseaux, un projet d'avenant n° 1 au contrat d'affermage de l'assainissement doit être conclu avec la Lyonnaise des eaux. Ceci modifie les dispositions relatives au renseignement du guichet unique et aux réponses de demandes de travaux, aux nouvelles dispositions à prendre en matière de préparation des travaux urgents, aux dispositions à prendre en matière d'ouverture de fouille, à l'établissement de plans de récolement dans le cadre des travaux de branchements neufs ou de renouvellement sur le réseau qu'il réalise. Cela intègre aussi la prise en charge par le délégataire de l'exploitation et du renouvellement des nouveaux débitmètres mis en place sur le périmètre de délégation. L'ensemble de ces modifications entraîne un surcoût pour l'exploitation du service de l'assainissement qui s'élève à 3 519 € HT/an. La commission de DSP réunie le lundi 09 janvier 2014 a émis un avis favorable. L'assemblée décide de suivre l'avis de la commission DSP assainissement. Unanimité.

Indemnité forfaitaire complémentaire pour élections.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014, les élections européennes le dimanche 25 mai 2014. La présence d'agents communaux étant nécessaire, il convient donc de fixer les rémunérations des agents présents les jours des élections. Le coefficient multiplicateur appliqué est fixé à 6. Unanimité.

LES VACANCES D'HIVER SONT LÀ !

Depuis ce début d'année, à l'ALSH, de nombreuses activités ont pu être proposées. Les plus grands ont réalisé une grande maquette de village olympique en l'honneur des Jeux Olympiques de Sotchi.

Les plus jeunes, quant à eux, ont pu faire preuve de créativité et d'imagination lors d'ateliers manuels et artistiques sur le thème de l'hiver. Cette première période s'est finie en beauté par une sortie à la neige mercredi 26 janvier.

Du côté du temps méridien, tout se passe bien...

A la Sathonette, des jeux sportifs, des ateliers créatifs, des jeux de société sont proposés afin que vos enfants puissent se détendre et décompresser. Du côté de la maternelle, des jeux extérieurs et des ateliers créatifs sont également proposés. Les plus jeunes en profitent pour se reposer. **Attention...les vacances d'Hiver ont commencé !**

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs sera ouvert : du 3 au 7 mars et du 10 au 13 mars.

Il reste quelques places alors si vous êtes intéressé pour inscrire votre enfant, nous vous rappelons que les permanences pour les inscriptions ont lieu en mairie le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 18h45.

Les programmes d'activités sont consultables sur le site internet de la commune et sont disponibles, en mairie.

Pour davantage de renseignements n'hésitez pas à nous contacter :

le Service TMP-ALSH 04.78.55.14.08 tmp-alsh@saint-maurice-de-beynost.fr

L'ÉLAGAGE DES ARBRES EST EN COURS SUR LA COMMUNE

Chaque année, en période d'hiver, le service espaces verts, s'occupe des arbres pour leur coupe annuelle. En effet cette année comme tous les dix ans, la commune a réalisé un diagnostic des arbres pour déterminer leurs états. Il en ressort que certains doivent être abattus, d'autres nettoyés par un élagage.

Pour couper un grand arbre, il ne faut pas avoir le vertige, car il faut grimper le plus haut possible pour étêter la cime, car il n'est pas toujours possible de le faire tomber comme dans les films Canadiens.

Monter dans un arbre demande de revêtir un matériel spécifique de bucheron que l'on vérifie chaque année pour la sécurité des personnes qui font ce travail.

Enfin quand l'arbre ne risque plus d'endommager son entourage, la tronçonneuse le coupe à la base pour le faire tomber sur le sol avant de le débiter pour pouvoir le transporter.

Bien sûr, nous cherchons toujours à replanter un autre arbre à la place ou à proximité des arbres abattus pour continuer à garantir l'écosystème et contribuer à l'oxygénation de la planète.

L'élagage des arbres permet de couper les branches qui gênent la circulation, l'éclairage ou les riverains et donne à l'arbre la possibilité de bien redémarrer au printemps.



U 13



U 9

U 19 (blanc)
et OL(bleu)



GRAND PARC : DES ATELIERS ET SORTIES NATURE

De mars à décembre, le Grand Parc vous propose des balades et animations nature dans un cadre évoluant au fil des saisons et des années. Ces sorties sont autant d'occasions de (re)découvrir le site en famille ou entre amis.

Théât'Réalités -- Balade poétique au Grand Parc : samedi 15 mars, à partir de 11h00
Théât'Réalités vous entraîne dans une nouvelle balade à vélo en direction du Grand Parc Miribel Jonage. Au programme : pique-nique, parcours pédestre en compagnie de poètes, dont Victor Borrador, de musiciens et workshops artistiques « une nature à croquer », à la découverte des trésors cachés de cet espace naturel étonnant !
Gratuit. Tout public. Prévoir son pique-nique. Départ à vélo à 11h du CCO de Villeurbanne. Pique-nique à 12h, et dès 14h : workshops artistiques, balades poétiques, musique. Organisé par le CCO Jean- Pierre Lachaize à Villeurbanne, en collaboration avec le Grand Parc Miribel Jonage et le Printemps des Poètes. www.theatrealites.org



Les secrets de la sève de bouleau : samedi 22 mars, 14h30- 16h30

Reminéralisante, drainante, détoxifiante, elle permet de faire une véritable cure de printemps. Qui ? Mais la sève de bouleau, bien sûr ! Vous ne connaissez pas ? Eh bien, n'hésitez pas. Venez découvrir comment cet arbre est un véritable ami de l'homme depuis la nuit des temps.
Sur inscription à l'accueil du Grand Parc ou au 04 78 80 56 20. 11€ par personne (1 enfant non majeur gratuit pour 1 adulte payant). Activité pour adultes et enfants à partir de 8 ans.



Cueillette des plantes sauvages comestibles : samedi 29 mars, 14h - 17h

Le printemps est de retour. La végétation se réveille formant un beau tapis vert et coloré. C'est le moment d'identifier dans cet amas de verdure les plantes sauvages comestibles. Nous cueillerons et remplirons notre panier de ces sauvageonnes oubliées ou méconnues. Elles vous dévoileront leurs saveurs surprenantes et délicates. Vous repartirez avec des recettes qui vous permettront de réaliser un repas complet avec votre récolte.
Sur inscription à l'accueil du Grand Parc ou au 04 78 80 56 20. 11€ par personne (1 enfant non majeur gratuit pour 1 adulte payant). Activité pour adultes et enfants à partir de 8 ans.

Renseignements et / ou réservations auprès de l'accueil du Grand Parc sur place, au 04 78 80 56 20 ou sur www.grand-parc.fr.

DES SAPEURS POMPIERS SE DISTINGUENT

Samedi 15 février, 700 Sapeurs-Pompiers et Jeunes Sapeurs-Pompiers ont participé au cross départemental à Treffort-Cuisiat malgré des conditions météorologiques défavorables rendant le terrain très difficile. La section de Saint Maurice de Beynost a encore une fois été bien représentée.

Aurélia Legallais, Sapeur-Pompier et aide animatrice, Championne de l'Ain dans la catégorie Junior, se qualifie donc pour le régional et le national.



Mathieu Laurrain, Sapeur-Pompier et animateur, termine 2^{ème} dans la catégorie Sénior et se qualifie pour le régional ainsi que le national.

Enfin, Sabrina Bruffin, jeune sapeur-pompier termine 9^{ème} dans la catégorie benjamine et se qualifie pour le régional.

Les Sapeurs-Pompiers de Saint Maurice de Beynost félicitent ces jeunes ainsi que l'encadrement.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

Elle se déroulera samedi 8 Mars à L'Allegro, à Miribel. Elle est co-organisée par Artémis, CESAM, le centre social de Montluel, La Sauvegarde et l'ALFA3A. Au programme :

- de 15h à 18h30 : des ateliers 100% pour elles de 12 à 99 ans : information et connaissance, art et culture, bien être et sport, projection du reportage micro trottoir réalisé par les jeunes.
- à 18h30 apéro participatif en famille
- à 19h30 spectacle cabaret et musical.

Le vendredi 7 mars : projection du film "Lulu Femme nue", une comédie signée Solveig Anspach avec Karin Viard d'après la bande dessinée éponyme d'Etienne Davodeau : inscriptions jusqu'au mercredi 5 mars à Artémis pour bénéficier de tarif réduit et du covoiturage.

Prévu le 28 février le café théâtre d'Artémis a du reporter la date de ce second spectacle de la saison au 11 avril pour cause de travaux. Le spectacle choisi par Marie, la programmatrice de 'Zappe ta télé', reste le même avec un duo très connu sur la scène lyonnaise habitué du Complexe du rire "Les ConSanguins" ou comment 2 potes partent en délire sur scène à la rencontre d'une multitude de personnages de la vie quotidienne à ceux qui ne sont que pure fiction. Entre comique de situation et personnages nés de leur imagination, il n'y a qu'un pas... que les ConSanguins ont franchi dans leur premier spectacle tout simplement baptisé "Y'a Plus Qu'à !!!"



THÉÂTRE : LES CE2 FRAPPENT LES TROIS COUPS

Dans le cadre du projet éducatif local, quatre classes de l'école Jacques Prévert bénéficient d'une activité théâtre : une heure et demie le mardi après midi pendant un semestre. Le cycle s'est



donc achevé fin janvier pour les deux classes de CE2. Delphine Baralotto, actrice professionnelle, proposait avec les enseignantes une demi heure de spectacle rythmée, avec des musiques et des lumières sur la scène provisoire du Centre Socio Culturel Artémis. Parents et copains ont pu voir avec quelle aisance et quelle joie les jeunes acteurs en herbe se sont appropriés les saynètes choisies. Créativité, imagination, plaisir du jeu... pari réussi pour les jeunes mauriciens : animateurs télé, peintre, perroquet, docteur ou explorateur... ils ont endossé les costumes à tour de rôle. Fin juin ce sera au tour des CM1 de monter sur scène.



ANTILLES : DANS TOUTES LEURS COULEURS, DANS TOUTES LEURS SAVEURS, PAYS DE CRÉATEURS

Trois semaines intenses à Artémis : le centre socio culturel a su fédérer ses énergies trouver les ressources nécessaires en bénévolat, en collaboration, pour faire de cette première animation un franc succès.

Toute l'équipe d' Artémis autour de son président Michel Rivory et de sa directrice Clémentine a fait feu de tout bois pour que chacun puisse utiliser à sa convenance son passeport pour l'aventure.

Artémis a su se mettre aux couleurs et sons antillais grâce à de nombreux bénévoles venus décorer la rue les salles et la mezzanine. Des ateliers en familles, ou au café des mamans ont fait fleurir ibiscus et chanter les colibris. Les doigts magiques des couturières brodeuses ou bricoleuses ont agencé un raconté tapis guadeloupéen pour des contes créoles, Nicole a recréé un marché antillais où les dégustations ont été appréciées. Saveurs riches et colorées avec les cours de cuisine. Grâce à la présence des ensembles de l'académie de musique sous la houlette de Fernando, à l'aide logistique du Foyer Saint Maurice, et la mobilisation de multiples énergies, ce sont 130 convives qui se sont régalez d'accras de morue, de poulet colombo et de flan coco servi par les jeunes acteurs et sportifs d'Artémis tandis que le réseau 13/18 jouait les



baby-sitters. Au cours de la ronde des classes deux semaines de contes et des dizaines de jeu du Cocotier ont concerné une 15aine de classes qui se sont passionnées pour le quiz autour de l'Exposition proposée par la Bibliothèque départementale sur les Antilles Françaises autour de

l'histoire de la culture et de la nature . Un mercredi exceptionnel a fait se croiser autour du tapis et sur les bancs du marché les enfants de l' ALSH et les pensionnaires de l' EPAHD Bon séjour.

Plus intimiste mais superbe la soirée poésie imaginée par Delphine au rythme des rames des bateaux des négriers, des marées quand les cris de la misère, l'ode à la liberté emprunte les mots d'Aimé Césaire et des poètes antillais. Jouée par les acteurs des troupes adultes et lycéens cette envolée de mots magiques a clos avec superbe ces trois semaines intenses dont les images resteront inscrites dans le livre d'Or d' Artémis qui a signé sa première page.

